

§ 5. — Fatigues génitales.

Nous avons signalé l'abus des excitations génitales comme une des causes du *tabes dorsalis*. Il faut mentionner encore, parmi ses conséquences possibles, une excitabilité anormale du système nerveux éminemment favorable au développement des névroses, de l'anémie, des palpitations, de la dyspepsie, un état de langueur physique et morale et quelquefois l'impuissance.

§ 6. — Fatigues vocales et respiratoires.

Les fatigues vocales sont une cause de laryngite; on sait combien cette affection est commune chez les orateurs, les chanteurs et les crieurs publics. La répétition fréquente des actes qui nécessitent des efforts d'expiration peut provoquer ou favoriser le développement de l'emphysème pulmonaire; on le voit survenir chez les asthmatiques et les tuberculeux, ainsi que dans le cours des bronchites chroniques.

§ 7. — Fatigues des organes de la digestion.

Les excès de table déterminent, du côté de l'estomac, des troubles que l'on peut comparer à la fatigue, mais dont le mode de production est plus complexe: les dyspepsies liées à l'insuffisance des sécrétions de l'estomac et à la parésie de ses muscles pariétaux peuvent être en partie rapportées à cette cause; cependant ses conséquences fâcheuses sont dues surtout aux qualités nuisibles des substances introduites dans l'organisme, à leur surabondance et à la dilatation qui en résulte.

TROISIÈME SECTION

TERRAIN

Si nous voulons résumer les connaissances que nous avons jusqu'ici acquises sur l'étiologie, considérée à un point de vue général, nous pouvons dire que l'organisme humain est soumis à des influences extérieures (*causes extrinsèques*); que son hérédité et son fonctionnement même, lui sont un propre déterminisme (*causes intrinsèques*). Il nous reste à voir qu'enfin, de la réaction intrinsèque à la cause extrinsèque, naît un complexus dont nous allons maintenant analyser, autant que nous pouvons les connaître, les différents termes,

CHAPITRE PREMIER

CONSTITUTION

On entend par *constitution* l'ensemble des conditions organiques propres à un individu et déterminant son degré de force physique. D'après Bouchard, elle a trait à la structure du corps; c'est une caractéristique *statique*.

Ses variations sont purement quantitatives; il y a des constitutions fortes et des constitutions faibles avec tous les degrés intermédiaires. Ces constitutions ont pour facteurs: 1° l'hérédité; 2° l'influence du milieu et des circonstances dans lesquelles vit et se développe l'individu.

D'après les classiques, les sujets de *constitution forte* ont la charpente osseuse et le système musculaire bien développés, le sang riche en globules rouges, les artères volumineuses, le pouls plein et résistant; leur nutrition est active et leur capacité respiratoire considérable; toutes leurs fonctions s'accomplissent avec énergie. Ils résistent mieux à la plupart des influences nuisibles; s'ils tombent malades, ils réagissent vivement, présentent des manifestations pathologiques d'une grande intensité, et se rétablissent promptement quand ils se trouvent dans des conditions favorables.

Les individus *faiblement* constitués offrent des caractères inverses: leurs os sont grêles, leurs muscles peu volumineux et d'une médiocre puissance, leurs téguments minces et pâles; ils sont le plus souvent anémiques; ils se fatiguent et s'essoufflent facilement; leur système nerveux est excitable, mais son activité s'épuise vite; ils sont plus vulnérables. Leurs maladies sont caractérisées par le peu d'énergie de la réaction, la tendance à l'adynamie et la longueur de la convalescence.

Ces propositions n'ont qu'une valeur générale et on pourrait facilement leur opposer des faits isolés; il n'est pas rare, par exemple, que des sujets de complexion très délicate parviennent à un âge avancé; nous voyons des vieillards d'une extrême débilité, et pour lesquels le moindre exercice est une cause de fatigue considérable, se maintenir en état de bonne santé et parvenir à l'âge le plus avancé, en réduisant au minimum leur vie physique, et en ne dépensant ainsi que la minime quantité de forces dont ils peuvent disposer; à l'opposé, nous avons vu, pendant le siège de Paris, les individus fortement constitués être, en grand nombre, atteints de

scorbut, sans doute parce qu'on leur demandait une somme de travail plus considérable qu'aux autres et qu'ils supportaient d'autant plus mal l'insuffisance de l'alimentation. Ajoutons que la force de la constitution ne crée nullement une immunité à l'égard de la plupart des maladies infectieuses.

CHAPITRE II

TEMPÉRAMENT

Cette dénomination et l'idée qui s'y rattache viennent des anciennes théories humorales : si les éléments constitutifs des humeurs étaient dans de justes proportions, se *tempérant* les uns les autres, le tempérament était *parfait* ou *hygide* ; si l'un d'eux prédominait, et l'on admettait que c'était la règle, le tempérament prenait le nom de l'humeur en excès ; on reconnaissait ainsi quatre tempéraments principaux, le *sanguin*, le *bilieux*, le *pituiteux* ou *phlegmatique* et l'*atrabilaire* ou *mélancolique* ; ils se combinaient entre eux pour constituer des tempéraments *mixtes*. La description a survécu à la théorie.

Pour la plupart des auteurs, le tempérament est caractérisé, non plus par la prédominance d'une humeur, mais par celle d'un système organique, et les tempéraments pituiteux et atrabilaire ont pris les noms de *tempéraments lymphatique* et *nerveux*. Ces dénominations ne valent guère mieux que celles des Anciens, car on ne connaît pas en réalité la caractéristique physiologique des manières d'être auxquelles elles s'appliquent. Il est incontestable qu'en dehors des différences de forces qui caractérisent la constitution, et des prédispositions morbides que l'on nomme *diathèses*, l'organisme humain peut présenter, dans son type général, des variétés qui méritent d'être distinguées, et qui peuvent exercer une influence sur le mode de réaction qu'il oppose aux causes morbifiques : les tempéraments représentent ces variétés du type physiologique. Leur étude est encore très imparfaite ; les caractères que leur attribuent les classiques n'ont rien de spécial, ou sont d'importance secondaire ; certains d'entre eux semblent appartenir à la race, d'autres comptent parmi les manifestations diathésiques, de telle sorte qu'il est difficile de discerner le fond de vérité qui subsiste dans ces descriptions. C'est sous le bénéfice de ces réserves que nous indiquerons, d'après les classiques, les principaux traits des divers tempéraments.

Le tempérament *sanguin* est caractérisé par une peau douce, blan-

che et légèrement rosée, surtout à la face, des cheveux châains et souples, un embonpoint modéré, une circulation active, un sang riche et abondant, un caractère vif et généralement gai ; il prédispose, dit-on, à la pléthore, aux congestions, aux phlegmasies et aux hémorragies.

Le tempérament *bilieux* a pour caractère principal, non l'activité anormale de la sécrétion biliaire, mais une forte pigmentation des téguments ; les cheveux et les yeux sont noirs, le teint est brun, le système pileux est très développé et le foie gros ; le système veineux prédomine sur l'artériel. Ce tempérament prédisposerait aux affections du foie et des voies digestives.

Le tempérament dit *nerveux*, *mélancolique* ou *atrabilaire* semble se rattacher ordinairement au précédent, auquel s'ajoute une exaltation des fonctions nerveuses ; il prédispose aux maladies nerveuses.

Enfin une peau fine et pâle, des cheveux blonds, des yeux bleus, des chairs molles et des fonctions peu actives sont les attributs du *tempérament lymphatique* qui passe pour prédisposer à la scrofule, à la phthisie et au rachitisme.

On voit tout ce qu'il y a de vague dans ces descriptions. L'étude des différents types que peut présenter l'organisation humaine est à reprendre tout entière en tenant compte de leurs rapports avec les origines ethniques, avec les diathèses et avec le développement des différents systèmes organiques.

Suivant M. Bouchard (1), il faut entendre par *tempérament* tout ce qui concerne les variations individuelles de l'activité nutritive et fonctionnelle, et par conséquent tout ce qui concerne les variations individuelles dans l'intensité des métamorphoses de la matière vivante ; il l'oppose à la constitution en disant qu'il a trait à l'activité de l'organisme, qu'il est une caractéristique *dynamique*.

CHAPITRE III

APTITUDES MORBIDES

Nous avons vu précédemment que le développement des états morbides suppose nécessairement l'intervention de deux ordres d'influences qui sont : 1° des provocations sollicitant, dans des conditions anormales, l'activité organique ; 2° des dispositions internes permettant à l'organisme de réagir contre ces provocations.

(1) Bouchard, *Maladies par ralentissement de la nutrition*, 1882.